

Le calendrier hébreu

Première partie

Est-il encore valable pour l'Eglise d'aujourd'hui ?

par John H. Ogwyn

Depuis 1986, le calendrier est devenu un sujet constant de controverses doctrinales dans l'Eglise de Dieu. Beaucoup d'articles et de papiers ont porté le débat sur différents modes de calcul des dates des Fêtes annuelles, et une demi-douzaine de calendriers et de méthodes de calcul différents ont été proposés.

Cet état de choses a troublé plusieurs Frères sincères, qui ne demandent qu'à plaire à Dieu. A cause de cette controverse, ils se posent des questions. Mais Dieu S'attend-Il à ce que chaque membre de l'Eglise devienne, individuellement, un expert en matière de calendrier ?

Il est possible de comprendre le « sujet du calendrier » en se posant trois questions simples, et ensuite de les résoudre par la Bible. Les règles du calendrier hébreu actuel sont-elles conformes aux principes et aux directives bibliques ? Dieu S'attend-Il que chaque chrétien détermine un calendrier pour lui-même, ou a-t-Il confié à une certaine autorité la

responsabilité de prendre les décisions en cette matière ? Finalement, peut-on réellement savoir quel était le calendrier que Jésus et Ses apôtres utilisaient ?

Le calendrier hébreu repose-t-il sur la Bible ?

La Bible donne-t-elle les principes qui déterminent le calendrier que nous devrions utiliser, pour l'observance des Fêtes divines ? Si tel est le cas, quels sont ces principes et où se trouvent-ils ? Premièrement, demandons-nous si le calendrier pourrait reposer sur des indications physiques de la nouvelle lune, ou s'il devrait être déterminé par calcul. Certains font valoir que la seule façon valable de déterminer le début d'un nouveau mois est de constater, visuellement, le mince croissant de la nouvelle lune correspondante. La Bible résout-elle le problème soulevé par cet argument ? Absolument !

Le mot hébreu *chodesh* est traduit par « mois » dans la plupart des versions de la Bible.

Le sens de sa racine veut dire « remise à neuf » ou « réparation ». La lune tourne en orbite autour de la terre, en passant par différentes phases selon que sa position change par rapport au soleil et à la terre. Tous les 29 jours et demi, approximativement, la lune est en conjonction exacte entre la terre et le soleil, de sorte que ces trois corps célestes se retrouvent sur le même axe l'un par rapport aux autres (quoiqu'ils ne soient pas nécessairement sur le même plan). Dans cette conjonction, la lune est totalement sombre, ne réfléchissant aucun rayon qui parvienne du soleil. Selon l'endroit où se trouve l'observateur et la position de la terre au moment de la conjonction, la nouvelle lune ne sera généralement pas visible avant une ou deux journées.

Notez que le fait de baser le nouveau mois, d'après l'aspect visible de la nouvelle lune, implique qu'il faudrait observer la Fête des Trompettes pendant deux jours ! Un observateur ne peut pas savoir, à l'avance, quel sera le jour où il verra la nouvelle

lune. En fonction du temps exact que durera la conjonction, il pourra voir le croissant soit le 30^{ème} jour, soit le 31^{ème} jour après avoir constaté le nouveau croissant précédent. Puisque les jours commencent au coucher du soleil, les observateurs qui voudraient célébrer comme période sainte le 30^{ème} jour qui suit le nouveau croissant du mois de Elul (le 6^{ème} mois), pourraient espérer voir le nouveau croissant ce même soir, mais ils auraient généralement plus de chance de le voir le soir suivant.

C'est pour cette raison que, même en Israël, des Juifs qui suivaient les traditions des pharisiens, observaient la Fête des Trompettes pendant deux jours consécutifs. Sans célébrer une Fête qui dure deux jours – pour être certain de tomber sur le bon jour – il est impossible de baser la célébration de la Fête des Trompettes sur le premier jour du septième mois en fonction de l'observation visuelle de la nouvelle lune. Néanmoins, l'examen de Lévitique 23 et Nombres 29 montre clairement que la Fête des Trompettes doit être observée sur un seul jour, et non sur deux. Cela nous permet de comprendre que le calendrier peut être déterminé par calcul, afin que le jour de la nouvelle lune puisse être prévu à l'avance.

Il y a encore un autre sujet plus significatif – l'année intercalaire – qui requiert également un calendrier calculé d'avance. Les années intercalaires sont celles qui comportent un treizième mois. Douze mois lunaires font juste 354 jours. Une année solaire fait, quant à elle, 365 jours. En utilisant un calendrier

exclusivement basé sur 12 mois lunaires, cette différence de 11 jours causerait un décalage des Fêtes qui tomberaient environ un mois plus tôt, tous les trois ans, par rapport à l'année solaire et aux saisons. Cependant, Lévitique 23:10-11 montre que les sacrificateurs devaient offrir une gerbe d'orge d'un omer comme offrande qu'il fallait agiter devant l'Éternel le dimanche, durant la Fête des Pains sans Levain, ce dimanche étant le jour où commençait le décompte des cinquante jours jusqu'à la Pentecôte. Il est clair que le premier mois d'Abib, ou Nisan, ne pouvait pas tomber avant que l'orge fût mûr afin d'être disponible pour l'offrande. Il était donc nécessaire qu'un treizième mois soit intercalé tous les trois ans. Mais comment cette disposition était-elle décidée ?

Les partisans de l'observation visuelle disent que les sacrificateurs examinaient la production de grain chaque année avant la fin du 12^{ème} mois, et s'ils constataient qu'ils ne seraient pas mûrs assez tôt, ils ajoutaient un treizième mois pour repousser le premier mois d'environ 30 jours. La seule alternative consistait à avoir un cycle régulier, calculé par les sacrificateurs, pour déterminer quelles seraient les années de douze mois et quelles seraient les années de treize mois. Y a-t-il des arguments bibliques qui nous renseignent sur ce que faisaient les sacrificateurs ? Sans nul doute !

Actes 2, par exemple, nous rappelle que les Juifs venaient à Jérusalem de toutes les contrées connues à cette époque. Si la détermination du treizième mois n'avait été

décidée que quelques semaines avant la Pâque, comment les Juifs du monde entier auraient su quand venir à Jérusalem – ou quand célébrer la Pâque dans le pays où ils étaient ? Un nombre important de gens l'aurait célébrée soit trop tôt, soit trop tard ! N'oubliez pas qu'à cette époque, le téléphone n'existait pas et qu'il n'était pas possible de communiquer instantanément via Internet ! Or, ni dans un cas, ni dans l'autre, on ne constate de confusion en cette matière parmi les Juifs de la Diaspora.

Comment un calendrier déterminé par calcul aurait-il pu être élaboré dans l'antiquité ? Anciennement, l'homme avait deux possibilités de connaître le moment de la nouvelle lune. L'une consistait à guetter visuellement l'apparition du croissant ; l'autre consistait en un calcul basé sur le temps moyen entre les conjonctions.

Aujourd'hui, certains souhaitent offrir un calendrier de substitution basé non pas sur des moyennes ou des observations, mais sur des formules communiquées par la NASA ou par l'Observatoire de la Marine américaine. Ces formules ont été trouvées à partir d'observations faites par satellite, et sont supposément plus précises que les statistiques à partir desquelles le calendrier traditionnel hébreu était calculé.

Comprenez bien que, s'il y a un calendrier dont nous ne pouvons absolument pas *prouver* qu'il fût utilisé par le Christ et l'Église apostolique, c'est celui qui est basé sur les observations faites par satellite ! ***Le seul calendrier déterminé par calcul dont il était fait usage jusqu'en 1968, environ,*** était celui qui

était basé sur la durée *moyenne* du temps entre les conjonctions.

Comment ces moyennes étaient-elles obtenues ? Les conjonctions du soleil, de la lune et de la terre ne sont pas visibles, sauf en cas d'éclipse solaire. Les éclipses solaires ne peuvent se produire qu'au moment d'une nouvelle lune. Puisque l'orbite lunaire est normalement de quelques degrés au-dessus, ou de quelques degrés en dessous du plan formé par l'orbite terre-soleil, la lune est habituellement invisible lorsqu'elle est dans l'alignement de l'axe formé entre la terre et le soleil – au moment d'une conjonction. Cependant, lorsque dans sa course la lune se tient dans le même plan que l'orbite terre-soleil, elle fera écran au soleil et provoquera une éclipse du soleil.

Une éclipse lunaire, qu'il est beaucoup plus fréquent de voir de la terre qu'une éclipse solaire, est l'exact opposé d'une éclipse solaire. Elle ne peut se produire qu'au moment de la pleine lune, exactement à mi-chemin entre les conjonctions, lorsque la lune est du côté opposé de la terre éclairé par le soleil. En enregistrant soigneusement les époques où avaient lieu ces éclipses, et en calculant la quantité de temps entre elles, les anciens étaient capables de quantifier un temps moyen entre les conjonctions. Nous parlons d'une « moyenne », car le temps réel peut varier de quelques heures d'un mois sur l'autre, principalement à cause de la forme elliptique de l'orbite terrestre autour du soleil, et des conséquences qui en résultent sur l'attraction gravitationnelle exercée sur la lune. Alors que

les satellites peuvent enregistrer des conjonctions invisibles de la terre, *les anciens ne pouvaient faire que des calculs basés sur des moyennes.*

En utilisant les éclipses, le temps moyen entre les conjonctions du soleil, de la lune et de la terre peuvent être déterminés. Cette formule peut ensuite être utilisée au calcul des nouvelles lunes au cours des années – et des siècles – à l'avance. Tandis que la conjonction exacte (invisible de la terre sauf au cours d'une éclipse solaire) peut différer de quelques heures du *molad* (terme hébreu désignant la «naissance» de la lune) qui aura été calculé, le calcul des moyennes ne tient pas compte de ces quelques heures. D'ailleurs, ces dernières sont toujours *très* rapprochées ; et l'accumulation du temps perdu ou du temps gagné ne compte pas, même sur plusieurs siècles.

Le calendrier hébreu compte 29 jours, 12 heures et 793 parties (une heure contenant 1080 parties) pour la durée d'un mois lunaire. Cela se traduit sous la forme décimale de 29,53059 jours. Selon la 15^{ème} édition de l'*Encyclopædia Britannica*, les astronomes modernes, qui utilisent des satellites et des ordinateurs, sont arrivés à un résultat de 29,530589 – soit un millionième de jour de différence !

Comment le calendrier hébreu fut-il établi pour calculer la durée moyenne d'un mois ? Certains objectent que les Hébreux prirent leurs chiffres des astronomes babyloniens ou grecs. Mais cette théorie achoppe sur un point. Le calcul utilisé par les Grecs, les Babyloniens et les

Egyptiens n'étaient pas aussi précis que celui des Juifs ! Si nous acceptons que l'ancien Israël avait emprunté ses chiffres à l'un de ses anciens voisins, pourquoi, dans ces conditions, les modifièrent-ils ? Comment pouvaient-ils savoir qu'en les modifiant, ils tomberaient juste, les rendant plus précis que ceux qui étaient employés par n'importe qui d'autre ? Souvenez-vous que l'ancienne formule qui servait à calculer le calendrier hébreu, 29,53059 jours par mois, était la même que celle utilisée par la NASA jusqu'en 1968, juste avant que les satellites et les ordinateurs permettent d'ajouter une décimale supplémentaire. Comment les anciens mathématiciens israélites étaient-ils arrivés à la même formule que nos contemporains ? Exode 31:1-11 montre que l'Esprit de Dieu avait inspiré deux hommes, Betzaleel et Oholiab, afin qu'ils aient une intelligence et un savoir spéciaux pour être habiles à réaliser les choses nécessaires au tabernacle. L'Esprit de Dieu n'était-il pas capable de couvrir un homme qui aurait eu une certaine intelligence pour faire des calculs astronomiques et fixer le calendrier ? Il est clair que quelqu'un fit un calcul qui fut conservé jusqu'à la décennie qui vit les Etats-Unis envoyer un homme sur la lune !

La Bible laisse-t-elle penser que les éclipses étaient une base de calcul du temps qui séparait une nouvelle lune d'une autre ? Oui, certainement ! Notez Genèse 1:14. Dieu plaça le soleil et la lune comme signes pour marquer le temps. Le mot hébreu pour signe est «*ot*», un terme

qui se réfère à des signes remarquables et spectaculaires. Par exemple, il est utilisé dans Exode 4:8-9 pour décrire les prodiges spectaculaires que Dieu réalisa dans l'ancienne Egypte. Il n'y a pas de signes plus spectaculaires que des éclipses lunaires ou solaires, lorsque ces astres sont en correspondance. Ces signes constituent la base d'un calendrier déterminé par calcul.

En plus, les corps célestes étaient destinés à déterminer ce que la *version Louis Segond* nomme les « époques » et que la *version d'André Chouraqui* traduit par « les rendez-vous ». Le mot hébreu est *mo'ed*. Ce même terme est employé dans Psaume 104:19 où nous apprenons que Dieu « a fait la lune pour marquer les temps [*mo'ed*] ». En d'autres termes, les phases de la lune déterminent la progression du mois. Les Fêtes annuelles de Dieu sont soit en correspondance avec la nouvelle lune au commencement d'un mois, soit avec la pleine lune au milieu du mois.

D'autres indications bibliques concernent le calage saisonnier de la Pâque et de la Fête des Tabernacles. Il nous est dit que la Fête des Pains sans Levain doit être célébrée au mois d'Abib, qui signifie « épis verts » (Exode 23:15). Grâce à Lévitique 23, nous apprenons aussi que, lorsque Israël entra dans la Terre promise, il y eut une cérémonie célébrée par les sacrificateurs, comportant l'offrande d'une gerbe agitée, l'*omer*, le dimanche qui tombait pendant les jours des Pains sans Levain. La récolte de grain ne pouvait pas commencer avant

cette cérémonie. Cette condition exigeait donc que la Pâque ait lieu au début du printemps.

Exode 34:22 se réfère aussi à la Fête des Tabernacles qui vient à la « fin de l'année » (en hébreu *tekufah*). Ce terme signifie littéralement un « circuit » ou une « révolution » de temps – c'est-à-dire un cycle. Beaucoup plus tard, en hébreu rabbinique, *tekufah* devint un terme technique se référant à l'équinoxe, et par extension à la saison correspondante. Néanmoins, il faut faire attention de ne pas imputer à Moïse l'usage technique inventé par le rabbinisme médiéval. Le mot, utilisé seulement quatre fois dans l'Ancien Testament, avait un sens plus général. On le rencontre dans 1 Samuel 1:20, où il se réfère au temps passé entre la conception d'Anne et la naissance de Samuel. Dans 2 Chroniques 24:23, *tekufah* se réfère à la durée de l'année au cours de laquelle la Syrie attaqua Juda. Dans Psaume 19:6, il se réfère au cycle journalier du soleil dans le ciel. Enfin, Exode 34:22 donne à entendre que la Fête des Tabernacles devrait se célébrer lorsque le cycle de l'année agricole est complet, vers l'époque où l'été cède la place à l'automne. Ce dernier point est abordé d'une manière légèrement différente dans Exode 23:16. La *version Louis Segond* traduit que la Fête des Tabernacles a lieu « à la fin de l'année », mais cette fois-ci, il s'agit de la traduction d'un mot complètement différent qui signifie littéralement « à la sortie » de l'année. C'est le même terme qui est utilisé dans Exode 13:8, où il est dit qu'Israël est sorti d'Egypte. En d'autres termes, la Fête des

Tabernacles arrive « à la sortie » de la saison de la moisson de l'année agricole, juste après que la récolte ait été engrangée (c'est pourquoi le terme « Fête de la Récolte » est utilisé), afin de la mettre à l'abri de la saison pluvieuse qui arrive. Cette saison de Fête du septième mois était célébrée lorsque l'été ouvre la porte à l'automne. Soutenir que *tekufah* ne se réfère pas à une certaine période de temps, avant l'équinoxe d'automne, revient à accréder la définition du Talmud – et non pas celle de la Bible – et exige de mettre de côté des textes qui furent écrits seize siècles plus tôt.

Nous avons vu que, selon la Bible, il est nécessaire de recourir à un calendrier basé sur des calculs, afin que la Fête des Trompettes puisse être célébrée sur un jour, et non sur deux. Cela démontre également que les positions du soleil, de la lune et de la terre entre elles devaient être factorisées, et que le décompte des jours du mois devait être déterminé selon les phases de la lune. Nous avons également vu que la célébration des Fêtes était liée à la fois au début de la moisson (de printemps) et au temps où les récoltes étaient mises à l'abri dans les greniers à la fin de l'été. Mais les autres aspects du calendrier, tels que les « ajournements », sont-ils également nécessaires et basés sur des indications bibliques ?

Il est à noter que, dans le calendrier hébreu, la nouvelle lune du *septième mois* (Tishri) est déterminée par calcul plutôt que celle du premier mois (Abib). C'est aussi la seule nouvelle lune qui soit une

période sainte – et aussi la plus essentielle. Les autres jours saints sont déterminés par rapport à elle. Il y a aussi une raison astronomique à cela, car le temps qui s'écoule entre l'équinoxe vernale (du printemps) et l'équinoxe automnale est d'environ une semaine plus long que la période suivante entre l'équinoxe d'automne et celle du printemps, dans le cycle d'une année.

Les « ajournements » ne sont que des ajustements du calendrier qui sont pratiqués pour déterminer le premier jour de Tishri. Bien qu'on dise, généralement, qu'il y a quatre règles pour les ajournements, en fait deux sont primordiales. Les deux autres ne sont que l'extension logique des précédentes, et garantissent que l'année ne comportera ni trop, ni pas assez de jours.

La première règle dit en substance que si la conjonction basée sur le calcul, le *molad* de Tishri, tombe l'après-midi d'un jour donné, le premier jour du mois est « ajourné » au jour suivant. Cette règle résulte de la façon dont le temps est mesuré sur une terre ronde, et du temps qu'il faut à la lune pour sortir de la conjonction et dépasser l'arc du soleil. Après tout, le terme de « nouvelle lune », dans les Ecritures, se réfère à la « réparation » de la lune. Alors qu'un calendrier déterminé par calcul n'a pas besoin de constater un croissant visible, il serait néanmoins théoriquement possible de voir ce croissant. La conjonction dure au moins six heures avant que la lune ait suffisamment dépassé l'arc solaire pour recommencer à réfléchir la lumière – la

« réparation » de la lune. Que la réflexion soit observée ou non, cela n'a pas vraiment d'incidence puisque le calendrier est basé sur des moyennes calculées d'avance. Il est donc clair que cette règle pour effectuer un ajournement n'est pas seulement le produit de la tradition pharisaïque, mais plutôt dictée par les Ecritures et par l'astronomie.

L'autre grande règle est que si le *molad* de Tishri déterminé par calcul tombe un dimanche, un mercredi ou un vendredi, le premier jour du mois (qui sera automatiquement le jour de la Fête des Trompettes) sera officialisé le jour suivant, c'est-à-dire soit respectivement un lundi, un jeudi ou un samedi. Y a-t-il une raison biblique à cela ? Dans Lévitique 23, où pour la première fois Dieu donne à Moïse la liste détaillée de Ses Fêtes, Il explique que ces jours spéciaux de sanctification sont classés dans deux catégories. Pour six d'entre eux – le premier et le dernier jour des Pains sans Levain, la Pentecôte, les Trompettes, le Premier jour de la Fête des Tabernacles et le Huitième Jour – Moïse devait rapporter à Israël qu'il n'était pas permis de faire « une œuvre servile ». Néanmoins, il en allait autrement du sabbat hebdomadaire et du jour des Expiations. Pour ces deux sortes de jours il ne fallait faire « aucun ouvrage ». Il est clair que Dieu avait mis ces deux dernières sortes de jours dans une catégorie différente. En outre, dans la description des Trompettes, du Premier jour des Tabernacles et du Dernier Grand Jour, le terme utilisé est *shabbaton*, traduit par « sabbat ». En ce qui concerne le

sabbat hebdomadaire et le Jour des Expiations, un autre terme est utilisé – *shabbat shabbaton* – qui est traduit par « jour de repos ».

En comprenant que Dieu avait sanctifié ou mis à part le sabbat hebdomadaire et le Jour des Expiations, la prêtrise lévitique chercha à appliquer ces instructions dans la proclamation des Fêtes. Elle se rendit compte que le jour de préparation du sabbat hebdomadaire ne pouvait, en aucun cas, coïncider avec le Jour des Expiations qui est un *shabbat shabbaton*, au cours duquel on ne pouvait faire « aucun ouvrage » (ce qui ne manquerait pas de se produire si le premier Tishri tombait un mercredi). De plus, il ne fallait pas non plus que le sabbat hebdomadaire soit le jour de préparation du Jour des Expiations, ce qui se produirait si le premier Tishri tombait un vendredi.

Cette manière de procéder évite que des sabbats hebdomadaires, *shabbat shabbaton*, deviennent des jours de préparation pour les trois autres jours saints d'automne, qui ne sont que des *shabbaton* (ce qui se produirait si le premier Tishri tombait un dimanche). Remarquez que, selon Exode 12 :16, le premier et le septième jour des Pains sans Levain, au printemps, sont dans une catégorie différente ; Dieu avait spécifiquement approuvé le fait qu'on pouvait préparer la nourriture lors de ces jours. Bien sûr, la Pentecôte tombe toujours un dimanche car elle est le résultat d'un calcul ordonné par Dieu.

Les deux autres règles concernant les décalages sont en réalité l'extension logique des deux premières. Elles régulent le nombre de jours de l'année de

telle sorte que le premier jour de chaque mois coïncide avec une nouvelle lune.

Les ajustements du calendrier concernant le premier Tishri sont basés sur les

instructions que Dieu donna au sacerdoce lévitique, par l'intermédiaire de Moïse, dans Lévitique 23. Dieu montre clairement que deux jours – le sabbat et le Jour des Expiations –

sont sur une échelle différente de sanctification, en fonction de quoi, la prêtrise lévitique a cherché à permettre leur célébration en conformité avec la volonté divine. □

Le décompte de la Pentecôte en 2001

Cette année, les jours des Pains sans Levain commencent un dimanche et finissent lors d'un sabbat hebdomadaire. Cette configuration des jours saints du printemps ne se présente pas très souvent. Lorsque cela arrive, certains se posent des questions en ce qui concerne le décompte de la Pentecôte.

Lévitique 23 :15 nous dit de compter la Pentecôte à partir du dimanche de la gerbe agitée, et de laisser passer sept semaines pour arriver au jour qui suit le septième sabbat. La question se pose donc : Quel est le dimanche de la gerbe agitée cette année ? Est-ce le dimanche qui sera celui du premier jour saint des Pains sans Levain, ou celui qui suivra le dernier jour saint ?

La réponse est claire, si nous examinons les instructions relatives au décompte de la Pentecôte, en même temps que l'exemple biblique d'une année spécifique dont les jours saints du printemps tombaient exactement comme en 2001. Dieu ne permet pas à Son peuple de spéculer sur la façon de Lui obéir.

Dans Lévitique 23 :6-8, Moïse donna au peuple les directives de Dieu pour observer les jours des Pains sans Levain. Aux versets 10-14, il ajouta des instructions supplémentaires qu'il fallait observer en entrant dans la Terre promise, lorsque viendrait le moment de faire la moisson. Le matin après le sabbat, les Israélites devaient présenter à Dieu un omer des prémices de la moisson pour qu'il soit agité. Il ne leur était permis de manger des grains de la nouvelle moisson de leurs champs qu'après cette cérémonie (verset 14). Il est donc naturel de se demander quand a lieu le jour de la gerbe agitée, lorsque le premier jour des Pains sans Levain tombe un dimanche.

La réponse se trouve dans Josué 5, où il est question de la première Pâque et des jours des Pains sans Levain qu'Israël célébra après avoir traversé

le Jourdain, et être entré dans la Terre promise. Au verset 10, nous lisons que les Israélites observèrent la Pâque dans les plaines de Jéricho. Le verset 11 déclare : « Ils mangèrent du blé du pays le lendemain de la Pâque, des pains sans levain et du grain rôti ; ils en mangèrent ce même jour. »

Il n'y a qu'une alternative. Dans Lévitique 23 :10-14, Dieu donne aux Israélites des instructions claires au sujet de ce qu'ils devaient faire en entrant dans la Terre promise. A partir de là, nous pouvons conclure, soit que Josué désobéit aux directives de Dieu, soit qu'il se conforma aux instructions rapportées par Moïse.

S'il les observa – ce qu'il fit clairement – alors, le jour qui suivit la Pâque en cette année-là était aussi celui de la gerbe agitée. Les Israélites ne pouvaient, en effet, commencer à manger les grains qu'après que le souverain sacrificateur eut agité l'omer, le matin même. Le jour qui suit la Pâque est, bien sûr, *toujours* le premier jour des Pains sans Levain. En conséquence, le premier jour des Pains sans Levain ne pouvait être qu'un dimanche cette année-là, et ce jour coïncidait avec celui de la gerbe agitée. L'année au cours de laquelle Israël entra dans la Terre promise avait la même configuration du point de vue du calendrier que la nôtre, en l'an 2001.

Cette année, la Pentecôte tombe exactement sept semaines après le premier jour saint des Pains sans Levain. Nous la célébrerons le dimanche 27 mai, en conformité avec les instructions de la parole de Dieu.

Le calendrier hébreu

Deuxième partie

Qui a la responsabilité du calendrier ?

par John H. Ogwyn

Dieu S'attend-Il à ce que les chrétiens déterminent individuellement leur calendrier ? Beaucoup d'entre ceux qui se disent des experts en cette matière proclament que leur calendrier est le seul valable. Dieu désirait-Il que le calendrier fût proclamé par une autorité constituée – ou déterminé par tout individu pour soi-même ? De plus en plus, nous constatons que les gens font tout simplement ce qui semble juste à leurs yeux. Dieu est-Il l'auteur d'une telle anarchie spirituelle ? A qui délégua-t-Il la responsabilité du calendrier ?

Dieu dit à Moïse : « Les fêtes de l'Eternel, que vous publierez, seront de saintes convocations. Voici quelles sont mes fêtes » (Lévitique 23 :2). Mais qui devait en faire la proclamation, et en quoi cela consistait-il ?

Le mot hébreu pour convocation est *migra*, et se réfère à une convocation officielle ou à une assemblée particulière. Dans Nombres 10 :2, il fut dit à Moïse que deux trompettes d'argent devaient être

fabriquées, et que l'un de leurs usages principaux consistait à « la convocation [hébreu *migra*] de l'assemblée ». Qui devait utiliser ces trompettes ? Le verset 8 explique : « Les fils d'Aaron, les sacrificateurs, sonneront des trompettes. Ce sera une loi perpétuelle pour vous et pour vos descendants. » Le verset 10 dit que, « dans vos jours de joie, dans vos fêtes, et à vos nouvelles lunes, vous sonnerez des trompettes, en offrant vos holocaustes et vos sacrifices d'actions de grâces, et elles vous mettront en souvenir devant votre Dieu. Je suis l'Eternel, votre Dieu ». Les sacrificateurs devaient sonner des trompettes d'argent.

Le nom *migra* est dérivé du verbe *qara*, qui est traduit par « publierez » dans Lévitique 23 :2 et 23 :4. Qu'est-ce que cela signifie exactement ? Il s'agit du même mot utilisé dans Genèse 1, lorsque Dieu « appela » la lumière jour, et les ténèbres nuit (Genèse 1 :5), lorsqu'Il « appela » le firmament ciel, (verset 8), lorsqu'Il « appela » le sec terre, et l'amas des eaux, mers (verset 10).

Plus loin, nous apprenons que Dieu amena devant Adam les animaux qu'Il avait créés, pour savoir comment Adam les appellerait, « afin que tout être vivant porte le nom [*gara*] que lui donnerait l'homme » (Genèse 2 :19). Ainsi, nous voyons que *gara* signifie « appeler » – donner un nom ou désigner. Dans Genèse 1, c'est Dieu, et dans Genèse 2 c'est Adam, qui donnèrent un nom ou désignèrent. Quel rapport avec les jours saints ? Dans Lévitique 23, nous apprenons qu'un certain groupe (« vous » au pluriel) avait la responsabilité de nommer ou de désigner les jours au cours desquels la congrégation devait s'assembler devant Dieu. Nombres 10 explique que cela concernait la prêtrise, et montre par quel moyen devaient être annoncés les nouvelles lunes et les jours de Fêtes. Ce n'était pas une chose à déterminer individuellement ; au contraire il s'agissait d'un sujet qui concernait tous les Israélites, et qui était proclamé par une autorité constituée.

Mais il y a plus ! On est en droit de se demander *qui*

devait nommer, ou désigner, les jours qui étaient considérés comme des Fêtes de l'Éternel. C'était à la prêtrise que revenait le droit de nommer ou de désigner ces jours – de la même façon que Dieu avait donné à Adam l'autorité de nommer, ou de désigner, les animaux de la création. Dieu avait donné à la prêtrise les indications et les principes par lesquels ils pouvaient désigner ces jours, mais Il ne régla pas chaque petit détail. Il leur avait donné les principes d'après lesquels ils devaient faire preuve de jugement !

Il est important de noter la différence entre le sabbat hebdomadaire, donné à l'homme par Dieu, et les Fêtes annuelles qu'Il donna à l'Église. Dieu n'avait pas dit à la prêtrise qu'ils avaient la responsabilité de nommer, ou de désigner, le sabbat hebdomadaire. Dieu Lui-même avait publié le sabbat hebdomadaire à la fin de la semaine de la Création. Il avait tout simplement dit à l'homme de se « souvenir », et de considérer comme saint le temps que Dieu Lui-même avait publié. C'était différent pour les Fêtes annuelles, comme le montrent Lévitique 23 :2 et 23 :4. Alors que chaque individu était capable de se rappeler que le septième jour de chaque semaine était saint, il ne pouvait pas le faire pour les Fêtes annuelles. Leurs dates exactes pouvaient varier quelque peu d'une année à l'autre, en fonction des principes que Dieu avait donnés à Moïse, dans Lévitique 23 et ailleurs. Ainsi, nous pouvons voir que chacun, individuellement, peut se souvenir du sabbat hebdomadaire, mais que les Fêtes

annuelles doivent être publiées ou désignées par un calendrier déterminé, chaque année, par une autorité constituée. Il n'a jamais été question d'en faire une matière personnelle !

Si chacun cherchait à déterminer son propre calendrier, nous observerions les Fêtes à des jours différents. Cependant, Dieu n'est pas l'auteur de la confusion (1 Corinthiens 14 :33), ni la source d'anarchie spirituelle dont beaucoup font preuve aujourd'hui.

Paul a dit aux frères à Colosse que personne ne les juge au sujet des jours saints, des nouvelles lunes ou des sabbats, mais « le corps est en Christ » – l'Église (Colossiens 2 :16-17). L'Église n'a cessé de dire que le calendrier hébreu actuel, préservé par la communauté juive, est l'autorité pour les chrétiens d'aujourd'hui.

Quel était le calendrier que le Christ utilisa ?

Par le Nouveau Testament, nous savons que Jésus-Christ observa les jours saints et les Fêtes ordonnées dans Lévitique 23. Le fit-Il en se basant sur un calendrier déterminé par calculs, tel que nous l'utilisons aujourd'hui – un calendrier qui comprenait les règles des « ajournements » – ou utilisa-t-Il un calendrier basé uniquement sur la constatation physique du nouveau croissant de lune ? Une chose est sûre : Jésus-Christ le fit correctement ! Si nous savions ce qu'Il fit, nous devrions tous suivre Son exemple. Est-il possible de savoir ce qu'Il fit ? Sans aucun doute !

Ce n'est ni dans le Talmud, ni dans les écrits rabbiniques rédigés plus tard, qu'il faut aller chercher la sorte de calendrier qui faisait autorité du temps du Christ. Ces documents furent écrits bien après les faits, et racontent l'histoire du point de vue pharisaïque. Puisque les pharisiens dominaient la communauté juive, juste après la chute du temple, leurs traditions en vinrent à être considérées comme la norme du judaïsme. Les rabbins qui composèrent le Talmud étaient leurs successeurs, et ils avaient tendance à mettre en avant leurs traditions venues plus tard.

Il est intéressant de noter que beaucoup de ceux qui disent rejeter le calendrier hébreu, parce qu'ils l'estiment n'être qu'une tradition des pharisiens, utilisent le Talmud comme source d'informations et de définitions du calendrier – au lieu de se reporter à la Bible ! Cependant, plus tard, les rabbins tentèrent d'harmoniser les traditions d'un calendrier qu'ils observaient (ayant la faveur des pharisiens) avec les principes d'un calendrier déterminé par calcul (préservé par la prêtrise sadducéenne), mais les deux n'étaient pas compatibles. Une grande partie de la logique assez libre du Talmud, relative au calendrier, vient de cette tentative de réconcilier l'inconciliable. Mais, nous n'avons pas besoin du récit du Talmud, ni de celui de Josèphe, pour savoir quel était le calendrier que Jésus utilisa. Nous possédons le récit du Nouveau Testament, qui fait autorité !

A partir du récit biblique, nous pouvons trouver trois Fêtes ayant eu lieu durant le ministère du Christ, ainsi que les jours

de la semaine correspondant. Comme nous allons le voir, les dates de ces trois Fêtes ne sont compatibles avec les jours de la semaine mentionnés qu'en fonction d'un seul modèle de calendrier – **le calendrier utilisé par Jésus-Christ, en vigueur à ce moment-là, selon ce que nous révèle le Nouveau Testament !**

L'année de la crucifixion du Christ, donc de Sa dernière Pâque, peut être clairement établie en comparant la prophétie de Daniel 9 avec les faits historiques décrits dans Esdras 7. Daniel explique qu'il y aurait une période de 70 « semaines » prophétiques – c'est-à-dire 490 « jours » prophétiques. Il est dit que 69 « semaines » (soit 483 ans) s'écouleraient entre le décret ordonnant la reconstruction de Jérusalem jusqu'à l'apparition du Messie. Esdras 7 dit que le décret du roi Artaxerxès marque le début du décompte des « semaines » prophétiques.

L'Histoire séculière a clairement démontré que la septième année d'Artaxerxès tombait en 458-457 av. J.-C. La grande question consiste à savoir si l'auteur d'Esdras-Néhémie (un seul livre dans les Ecritures hébraïques), considère que les années du règne d'Artaxerxès doivent être prises en compte d'un automne à l'autre, ou de printemps à printemps ? En comparant avec attention Néhémie 1 :1 et 2 :1, on s'aperçoit que le décompte d'automne à automne est celui qui fut utilisé. Néhémie se réfère à un événement survenu au mois de kislev (décembre), à la 20^{ème} année d'Artaxerxès, suivi plus tard, d'un autre événement au mois de nisan (avril) dans cette même 20^{ème}

année d'Artaxerxès. La seule manière de faire tomber ces deux événements, au cours de la 20^{ème} année du roi, ne peut se concevoir que si l'auteur comptait les années du roi d'un automne à l'autre.

Cela veut dire que lorsque Esdras 7 annonce qu'Esdras, porteur du décret, arriva à Jérusalem à la fin de l'été (5^{ème} mois) de la septième année d'Artaxerxès, cela se réfère à l'année 457 av. J.-C. Si nous y ajoutons 483 ans, cela nous amène juste avant la saison des Fêtes d'automne de l'année 27 apr. J.-C. Il s'agissait donc de l'année au cours de laquelle Jésus fut baptisé par Jean-Baptiste, et qui est le point de départ de Son ministère de trois ans et demi. Il commença en automne de l'an 27 et Il fut crucifié au printemps de l'an 31.

Cette référence, dans Esdras, est une base solide pour nous. Nous pouvons aussi savoir, par le récit biblique, outre ces questions de calendrier, que Jésus-Christ fut crucifié un mercredi et qu'Il ressuscita trois jours et trois nuits plus tard, à la fin du sabbat hebdomadaire. Cela veut dire que la Pâque de l'an 31, d'après le temps fixé par les Ecritures pour Sa crucifixion, devait tomber un mercredi. En outre, nous verrons que le jour de la semaine est tout à fait clair pour deux autres dates de Fêtes. L'une est le Dernier Grand Jour de l'année 30, qui tomba lors d'un sabbat hebdomadaire. Et les Ecritures montrent que le second jour saint des Pains sans Levain de l'année 29 tombait lors d'un sabbat hebdomadaire. Maintenant, examinons comment nous datons ces deux Fêtes ?

Jean 7-13 relate les événements de la période des

Fêtes automnales, qui précéda la dernière Pâque de Jésus. Une lecture attentive montre aussi que la majeure partie des événements de Jean 8-10 se sont passés lors du Dernier Grand Jour. Les paroles prononcées par le Christ, dans le temple, au soir de ce jour, sont reprises dans Jean 7 :37-39. Au verset 1, nous voyons que Jésus et Ses disciples vinrent au mont des Oliviers pour y passer la nuit, ils s'en retournèrent au temple, tôt, le matin suivant – durant la partie diurne du Dernier Grand Jour (Jean 8 :1-2).

Si nous lisons simplement les chapitres suivants, nous voyons que la femme, surprise en adultère, et la guérison de l'aveugle arrivèrent tous les deux ce même jour. A partir de Jean 9, nous savons déjà que l'aveugle fut guéri au cours d'un sabbat annuel. Jean 9 :14, montre aussi qu'il s'agissait d'un sabbat hebdomadaire, c'est pourquoi cette guérison souleva une telle réaction.

Jean nous fournit les éléments nécessaires à la reconstitution chronologique du ministère du Christ, grâce aux paroles de Jésus et à Ses actes survenus au cours de Fêtes spécifiques. Nous avons déjà vu que Jean-Baptiste baptisa Jésus en automne de l'an 27, au temps exact où le prophète Daniel indiquait que le Messie apparaîtrait. Six mois plus tard, durant la saison pascale de l'année 28, Il entra soudainement dans le temple et Il commença Son ministère public (Jean 2). Lorsque nous lisons attentivement Jean 6-13, nous voyons le déroulement des séquences de la dernière année de la vie de Jésus, de la Pâque de l'année 30 à la Pâque de l'an 31.

En conséquence, la seule Pâque qui ne soit pas commentée, dans l'Évangile de Jean, est celle de l'an 29 – mais les événements de la saison de Fêtes de cette année-là sont relatés dans les trois autres récits de l'Évangile.

Matthieu, Marc et Luc racontent tous l'histoire des disciples qui cueillirent des épis, en marchant avec Jésus à travers un champ de blé. L'emplacement de cet incident – dans Matthieu 12:1-8, Marc 2:23-28 et Luc 6:1-4 – montre qu'il eut lieu au début de Son ministère et non au cours de la Pâque de l'année qui précéda Sa crucifixion. Cela ne put avoir lieu qu'à la saison pascale de l'année 29.

Comment nous assurer que cet incident survint dans la saison pascale ? Luc 6:1 éclaire ce point en disant que cela arriva « un jour de sabbat appelé second-premier ». Que signifie cela ? La phrase en grec est en *sabbato deuteroproteo*, qui signifie littéralement « le second sabbat de premier rang ». Cette expression ne peut se référer qu'au septième jour des Pains sans Levain, le second sabbat de premier rang, qui avait lieu dans l'année.

Le reste de l'histoire – contenue dans les récits de Matthieu, Marc et Luc – montre qu'il s'agissait également d'un sabbat hebdomadaire. Les trois rédacteurs rattachent cet événement dans le champ de blé à un incident survenu plus tard, lors d'un « autre sabbat » (Luc 6:6), lorsque Jésus guérit l'homme à la main desséchée. Ce passage, associé à Marc 2:27-28 – que le sabbat était fait pour l'homme et que Jésus est maître du sabbat – souligne que c'était un jour de sabbat hebdomadaire.

Luc est le seul rédacteur qui mentionne un détail qui situe cela dans le second jour des Pains sans Levain.

Ces faits nous donnent-ils la preuve du genre de calendrier que Jésus accrédita au cours de Sa vie ? Si l'on superposait aujourd'hui le calendrier hébreu déterminé par un calcul à notre calendrier civil, notez ce que seraient les dates des événements survenus au cours du ministère du Christ. Souvenez-vous qu'aujourd'hui, les années bissextiles sont les années 3, 6, 11, 14, 17 et 19 d'un cycle de 19 ans. Comment faire pour établir un calendrier obtenu par calcul par rapport à ce qu'il serait, s'il était établi sur l'unique observation du nouveau croissant de lune ?

En l'an 29 apr. J.-C., le dernier jour des Pains sans Levain aurait dû tomber le sabbat 23 avril, selon notre calendrier hébreu traditionnel, obtenu par calcul. Cette date résulte de l'application d'une des règles d'ajournement, puisque le *molad* (ou nouvelle lune) de tishri, cette année-là, tombait l'après-midi et qu'en conséquence, la déclaration officielle de 1^{er} tishri devait être ajournée au lendemain. C'est la seule façon dont le dernier jour saint des Pains sans Levain pouvait arriver lors du sabbat hebdomadaire, en 29 apr. J.-C. Par comparaison, en simulant sur ordinateur l'écoulement du temps basé sur l'observation de la nouvelle lune, en Judée, cette visualisation physique aurait fait que le dernier jour saint des Pains sans Levain tombât le dimanche 24 avril de l'an 29 de notre ère.

De même, en ce qui concerne le Dernier Grand Jour

de l'année 30, les calculs basés sur le calendrier hébreu traditionnel montrent qu'il serait tombé le sabbat 7 octobre. Aucune règle d'ajournement ne s'appliquait à ce jour. Mais, il est intéressant de remarquer que le Dernier Grand Jour ne pouvait tomber lors d'un sabbat hebdomadaire *qu'à la seule condition* que le calendrier fût basé sur le *molad* (au milieu de la conjonction) déterminé par calcul, **et non pas** sur la constatation visible du nouveau croissant de lune. Cela est mis en évidence par la simulation informatique d'observation de la nouvelle lune, en l'an 31 apr. J.-C. Le premier croissant visible ne pouvait **pas** être vu de Jérusalem **avant** la nuit du dimanche 17 septembre, faisant que la Fête des Trompettes serait tombée le lundi 18 septembre, et le Dernier Grand Jour le lundi 9 octobre, selon ce décompte.

En 31 apr. J.-C., la date calculée pour le 1^{er} nisan était jeudi 12 avril, selon le calendrier hébreu traditionnel. Cela ne pouvait arriver que si la règle d'ajournement, qui ne permettait pas que la Fête des Trompettes tombât un vendredi, eût été appliquée. En 31 apr. J.-C., le *molad* déterminé par calcul tombait un jeudi, et ce n'était qu'en ajournant le 1^{er} tishri au sabbat que la Pâque de l'an 31 avait pu avoir lieu un mercredi. Il est vrai que la nouvelle lune de nisan, visible à l'œil nu, aurait pu être observée le jeudi 12 avril et qu'elle coïncidait également avec la date calculée du 1^{er} nisan. Cependant, nous venons de voir que les dates des autres jours saints, durant le ministère du Christ, ne pouvaient pas coïncider avec les jours de la

semaine mentionnés, à moins que le *molad* ne fût déterminé par calcul, au lieu de l'être par une observation du croissant. Comme déjà vu précédemment, la détermination du calendrier biblique requiert une méthode de calcul.

Il faut également relever un point particulier relatif à la Pâque de l'an 31 apr. J.-C. La Pâque ne pouvait tomber le 25 avril **que si** l'année 31 était une année intercalaire. Autrement, la Pâque serait tombée un mois plus tôt – le lundi 26 mars ! Si les sacrificateurs avaient suivi un cycle régulier d'années intercalaires, il n'y aurait eu aucune raison d'observer la Pâque en avril, au lieu du mois de mars lors de cette année ! A ce moment-là, l'équinoxe eut lieu le 23 mars, et il aurait été possible pour le sacrificateur de se procurer quelques gerbes à offrir pour le jour de la gerbe agitée – qui, selon le calcul des pharisiens, était le 28 mars, et le 1^{er} avril selon le calcul des sadducéens.

Le Nouveau Testament fait clairement mention de trois Fêtes, qui se déroulèrent durant le ministère du Christ. La Pâque de l'an 31 ne pouvait tomber un mercredi que si l'an 31 était une année intercalaire. Un calendrier déterminé par calcul requerrait que le 1^{er} tishri soit ajourné du vendredi au samedi, afin de permettre une préparation appropriée. Et le Dernier Grand Jour de l'an 30 apr. J.-C. ne pouvait tomber lors d'un sabbat hebdomadaire qu'à la condition que le calendrier eût déterminé par calcul, et que la règle d'ajournement de l'après-midi fût appliquée. D'après les Evangiles, il est évident que

le calendrier était déterminé par calcul, et que les règles d'ajournement étaient en vigueur à l'époque du Christ.

Il fallait que le calendrier fût déterminé par calcul et que les règles des ajournements fussent en vigueur, afin que les jours saints mentionnés soient conformes aux récits des Evangiles.

Un calendrier pour l'Eglise, aujourd'hui

Les règles du calendrier hébreu actuel – le calendrier traditionnellement utilisé par l'Eglise de Dieu – sont basées sur des principes bibliques. Comme nous l'avons vu, ces règles viennent directement des Ecritures et ne dépendent ni des traditions du Talmud, ni d'autres légendes. En outre, les Ecritures révèlent clairement que Dieu avait assigné à un corps constitué, à l'ancienne prêtrise, la responsabilité de nommer, ou de publier, les Fêtes annuelles. Il ne fut jamais question d'interprétation personnelle. En plus, nous avons l'exemple personnel de Jésus-Christ, qui est rapporté par les Evangiles. Le calendrier que le Christ utilisa est, de loin, le plus conforme avec celui de l'Eglise, aujourd'hui, que toutes les autres solutions proposées.

L'Eglise a clairement et fermement jugé que les chrétiens devraient se conformer au calendrier reçu des Hébreux pour l'observance des Fêtes divines. Il est intéressant que nous ayons le témoignage et la preuve historique venant, ni plus ni moins de l'empereur romain Constantin, que trois siècles

après la crucifixion du Christ, la véritable Eglise calculait la date des Fêtes selon le même calendrier, qui était en vigueur dans la communauté juive. Au concile de Nicée, tenu en 325 apr. J.-C., un débat s'engagea sur le moment où il fallait célébrer la fête pascale (les premiers catholiques étaient en train de remplacer la Pâque par la fête d'Isthar (les Pâques), mais ils utilisaient encore la dénomination biblique – le terme grec *pascha*).

Notez certains extraits du décret de Constantin, tels qu'ils ont été préservés par l'historien Eusèbe, de l'Eglise primitive. Il écrivit que cela semblait « des plus indignes que nous observions la coutume juive pour célébrer la plus sainte des célébrations [...] en rejetant la façon de faire de ce peuple, nous devrions perpétuer pour les siècles à venir la célébration de ce rite de manière plus appropriée [...] ensuite, ne conservons rien de commun avec cette populace hostile des Juifs [...] Retirons-nous, mes très honorables frères, de cette très odieuse compagnie. Ce serait en effet d'un ridicule extrême qu'ils puissent se vanter dédaigneusement, que nous ne puissions pas célébrer ce rite [qu'ils ont gardé, sans avoir recours à leurs directives [...] nous égarant dans l'erreur la plus grossière, au lieu de reconsidérer dûment leur façon de calculer] » (*A Historical View of the Council of Nicea*, Eusèbe, pages 52-53. *C'est nous qui traduisons*). Constantin, comme beaucoup de ceux qui s'autoproclament experts, aujourd'hui, se prétendait être plus intelligent au sujet du calendrier que ne l'étaient

les Juifs, et assurait qu'il pouvait corriger *leurs* calculs. L'agressivité de Constantin n'était pas spécialement tournée contre les Juifs, mais contre les chrétiens qui tenaient compte du calendrier juif pour déterminer le moment de la Pâque. La véritable

Eglise ne se basait pas sur son propre modèle de calendrier ; elle se basait sur le même modèle que Jésus Lui-même avait observé – celui qui avait été préservé et utilisé par les Juifs !

Le calendrier hébreu est-il valable pour l'Eglise,

aujourd'hui ? Absolument ! Il correspond aux instructions révélées, dans la Bible ; il fut déterminé par les autorités agréées de Jésus-Christ Lui-même, et fut observé au commencement par l'Eglise de Dieu. Que demander de plus ? □



Pour tout renseignement, veuillez nous contacter à l'une des adresses suivantes :

LIVING CHURCH OF GOD
P.O. Box 501304
SAN DIEGO, CA 92150-1304
U.S.A.

LE MONDE DE DEMAIN
B.P. 869
97208 FORT-DE-FRANCE CEDEX
MARTINIQUE

LE MONDE DE DEMAIN
26 rue Raymond Spas
62218 LOISON-SOUS-LENS
FRANCE

Ou consultez notre site Internet sur www.mondedemain.org